



# En direct des associations

Bulletin / Juin 2024

## ALPAF

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 JUIN 2024

Compte-rendu

Le jeudi 13 juin 2024 se sont tenues les assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'ALPAF.

### VOTE DES STATUTS DE L'ALPAF

Suite à l'assemblée constitutive de la Fédération d'Action Sociale Finances qui s'est tenue le 23 mai 2024, les statuts de l'ALPAF ont été modifiés.

**Solidaires Finances** prend note des modifications tout en s'opposant à cette délibération.

En effet **Solidaires Finances** n'est pas convaincue de l'utilité de cette fédération et craint pour l'avenir de l'action sociale ministérielle en matière de logement.

Elle rappelle les baisses sensibles des subventions attribuées à ces actions ces dernières années.

**Solidaires Finances** regrette le changement de nom de l'ALPAF au 1<sup>er</sup> janvier 2025 qui devient Action Sociale Finances Logement (ASFL).

L'ALPAF était facilement identifiable pour les agents et agentes des ministères économiques et financiers.

En conséquence et en cohérence avec les positions prises à l'encontre de la création de la fédération, la délégation **Solidaires Finances** a voté **CONTRE** les nouveaux statuts.



## Approbation du rapport d'activité et des comptes de l'association 2023

**Solidaires Finances** s'est **ABSTENUE** sur ces deux points en regrettant la baisse continue des subventions et reste inquiète quant à l'avenir des activités de l'association.

## Réservation de logements

En 2023, l'ALPAF a réservé 101 logements (56 en Île-de-France et 45 en province).

D'importants projets de réservations ont eu lieu en Outre-Mer (Mayotte, Guyane et Guadeloupe).

Les services de l'ALPAF ont réservé 53 logements depuis le début de l'année 2024.

Des projets de réservation sont en cours, aussi bien dans la région francilienne (Vincennes, Levallois-Perret, Pantin, Montreuil, Boulogne...) qu'en région (Lyon, Bordeaux et Toulouse).

## Attribution de logements

642 logements meublés et 679 logements vides ont été attribués en 2023.

L'ALPAF souhaite travailler plus étroitement avec les différentes directions du ministère concernées par les recrutements afin de mieux anticiper les besoins en matière de logements meublés où les taux d'occupation sont très élevés.

Pour faire face à cette demande, l'ALPAF a réservé 10 logements meublés dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris auprès du bailleur Hénéo.

Les délais d'attributions restent relativement rapides : 81,30 % des agent-es sont logé-es en moins de six mois suivant leur demande (et 60 % en moins de 3 mois).

Toutefois, bien que cela soit assez rare, l'ALPAF regrette que certains collègues ne pensent pas à annuler leur demande de logement meublé (lorsqu'ils ont trouvé par eux-mêmes), pénalisant ainsi d'autres collègues en attente.

## Activités aides et prêts

Les retards de traitement des dossiers connus fin 2023 ont été résorbés.

Le nombre de demandes d'aide à la propriété est en forte baisse à la suite de la hausse des taux d'intérêt.

Le montant de cette aide a été revalorisé au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

A contrario, les demandes de prêt complémentaire connaissent une augmentation significative.

L'aide au logement étudiant connaît un fort succès.

**La prochaine Assemblée générale de l'ALPAF se tiendra le jeudi 19 décembre 2024.**

**Auparavant, une commission de travail devrait être convoquée le 3 octobre 2024.**